

## Ultomiris

### Spécialité(s) pharmaceutique(s)

**Ultomiris 300 mg/3 mL solution à diluer pour perfusion**  
**Ultomiris 1 100 mg/11 mL solution à diluer pour perfusion**

### Substance active

Ravulizumab

### Laboratoire

Alexion Pharma France SAS

### AMM

### Documents de référence dans le cadre de l'AMM

### Indication(s) dans ce cadre

### Documents de référence dans ce cadre

### Suivi des patients

Base publique du médicament

Titulaire (s)

Critères d'octroi

Indications

Code(s) CIP

Documents de référence

Lire aussi

Autres informations

Données d'inclusion

Résumé de rapport de synthèse périodique

#### Autorisation d'accès précoce (AAP)

**Ultomiris 300 mg/3 mL solution à diluer pour perfusion**  
**Ultomiris 1 100 mg/11 mL solution à diluer pour perfusion**

Indication de l'AAP refusée le 27/07/2023

Traitement de la maladie du spectre de la neuromyélite optique chez les patients adultes présentant des anticorps anti-aquaporine 4 (AQP4).

- Décision de refus de la HAS
- 

**Ultomiris 300 mg/3 mL solution à diluer pour perfusion**

**Ultomiris 1 100 mg/11 mL solution à diluer pour perfusion**

**Indication de l'AAP renouvelée le 20/07/2023**

TraITEMENT de la Myasthénie acquise généralisée (MAg) chez les patients adultes symptomatiques atteints de myasthénie auto-immune généralisée réfractaire c'est-à-dire non-répondeurs, non éligibles ou intolérants aux traitements actuellement disponibles et présentant des anticorps anti-récepteurs de l'acétylcholine (aRach).

**Fin d'AAP le 24/04/2024**

**Autorisation de mise sur le marché (AMM) - Oui**

